ISSN 0024-7650

MAAS-TRICHE : LE RÉFÉRENDUM-PIÈGE

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - N° 1257 - 31 juillet 1992 - prix : 9F

LES JEUX OLYMFRIC

M 6189 - 1257 - 9,00 F

LES JEUX OLYMFRIC

AFP

Ces jeux Olympiques de Barcelone seraient paraît-il ceux de la grande réconciliation mondiale et de l'esprit universel.

Certes, on y a vu sur les tribunes Castro et Mandela au même titre que Juan Carlos ou Mitterrand et bien d'autres. Cuba ne boycotte plus les jeux, et l'Afrique du Sud, avec la fin officielle de l'Apartheid, y est de nouveau admise, après 30 ans d'exclusion. Mais les chefs d'Etat, anciens et nouveaux, ont eu beau regarder en chœur la cérémonie, de nouvelles guerres ensanglantent différentes régions du monde, la famine continue de sévir en Afrique, la pénurie met Cuba à genoux... Et même Mandela, qui fut si longtemps, en prison, le symbole de la lutte des Noirs sud-africains pour leur liberté, est venu parrainer à Barcelone une délégation sportive de 97 athlètes sud-africains, dont seulement dix Noirs ! Dans un pays où les Noirs sont six fois plus nombreux que les Blancs, mais il est vrai cent fois plus pauvres !

Car les athlètes qui concourent à Barcelone derrière 172 drapeaux différents, ne sont pas tous des citoyens du monde au même titre. Et les peuples, eux, continuent à être victimes des ambitions et de la rapacité de leurs dirigeants. On recouvre des dizaines de milliers de sportifs sous un seul drapeau, mais à chaque médaille, c'est un hymne nationaliste qui retentit et pas l'hymne olympique.

Cette fête olympique, ce serait plutôt le festival de l'hypocrisie. Le président du Comité Olympique International, Juan Antonio Samaranch, par exemple, lui qui reçoit aujourd'hui l'hommage de tous les chefs d'Etat, est un ancien ministre de Franco. En 1936, il avait rejoint volontairement les phalanges fascistes du dictateur.

Mitterand, Castro, Mandela et un ancien ministre de Franco sur les mêmes tribunes, c'est uniquement cela, la réconciliation olympique.

Cet Antonio Samaranch, c'est lui qui en 1981 fit disparaître le mot "amateur" de la charte olympique. Jusque-là, les athlètes n'étaient pas censés toucher de l'argent, de quelque façon que ce soit. La réalité ne correspondait pas toujours aux principes, loin de là. Mais avec la nouvelle disposition de Samaranch, c'est par la grande porte, ouvertement et outrageusement, que le fric est entré dans l'arène olympique. C'est ce qui, par exemple, a permis aux sportifs professionnels milliardaires du tennis et du basket ball, entre autres, d'intégrer les Jeux, et aux sponsors en tout genre d'acheter l'image des athlètes.

La commercialisation des jeux Olympiques a atteint des sommets inégalés à Barcelone. Car derrière la compétition officielle, celle des athlètes, il y a une toute autre formidable bataille, commerciale celle-là, entre sponsors, télévisions et marques d'équipements sportifs.

Une centaine d'entreprises européennes, nord-américaines et japonaises, se sont livrées à une concurrence acharnée pour pouvoir utiliser les symboles des Jeux sur leurs produits et dans leurs campagnes publicitaires.

Le Comité Olympique International est lui-même devenu une affaire de plus en plus juteuse. Ses recettes ont doublé depuis les derniers Jeux de Séoul où elles avaient pourtant déjà battu un record. A tel point que le Samaranch déjà cité vient de coopter au Comité, outre les rois, princes et princesses traditionnels, un dirigeant du patronat espagnol, un dirigeant de Krupp, un roi du pétrole mexicain et un grand avocat d'affaires américain. Le Comité Olympique deviendra sans doute une véritable multinationale d'ici les prochains jeux...

Les jeux Olympiques ne sont pas la fête de la fraternité des peuples, c'est. la somme de 172 chauvinismes. Ils ne sont pas la fête de l'esprit sportif et de la compétition désintéressée. C'est la fête de l'argent-roi.

GAMMA

Juan Carlos et Felipe Gonzalez à la tribune.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Un siècle de jeux Olympiques

Mexico 1968 : le poing levé des Noirs américains.

Ph. ARC

Olympie Ve siècle avant J.C. ? Non, Moscou 1980.

AFP

Séoul 1986. Les Jeux c'est bon pour le textile.

GAMMA

Albertville février 1992. Mitterrand aux côtés de Samaranch. Pour que le président remonte, il faut que les skieurs descendent.

AFP

QUAND CE N'EST PAS L'ARGENT C'EST LE NATIONALISME QUI EST SUR LE PODIUM

C'est en 1896, à Athènes, qu'eurent lieu les premiers jeux Olympiques de l'ère dite moderne. Depuis, ils se sont succédé tous les quatres ans, excepté les Jeux de 1916 et ceux de 1940 et 1944 où la compétition entre nations se déroulait sur des champs de bataille autrement meurtriers.

L'arène olympique ne fut jamais un îlot réservé à la seule rivalité franche, fraternelle, désintéressée des sportifs. Le sport n'y est pour rien, mais la pratique sportive - et les Jeux en sont une des plus importantes manifestations - ne pouvait pas échapper à l'emprise des intérêts, des préjugés et des idéologies dominantes. Les Jeux furent toujours, à leur manière, un miroir du monde dans lequel ils se déroulaient.

LES PREMIERS JEUX : SEXISME...

Dans les Olympiades de l'antiquité, les esclaves et les étrangers n'avaient pas le droit de concourir. Pas plus que les femmes d'ailleurs qui ne pouvaient même pas y assister en tant que spectatrices.

Dans les premiers Jeux modernes, ceux de la bourgeoisie, les femmes ne furent pas admises non plus. A ceux de Paris, en 1900, on organisa pour elles une compétition de tennis, seul sport jugé alors féminin. Il fallut attendre 1928 pour que les femmes soient acceptées à part entière. Le baron de Coubertin, rentier aristocrate et fondateur des Jeux, était un misogyne forcené. Pour lui, *"la femme, imparfaite doublure, n'est là que pour les plaisirs sportifs des maris."* Ou encore : *"Le véritable héros olympique, je l'ai toujours dit, c'est l'adulte mâle individuel"*.

... ET RACISME

On ne s'étonnera pas non plus du racisme qui imprégnait les premiers Jeux. A Saint-Louis par exemple, en 1904, en plein cœur de l'Amérique blanche, les gens de couleur ne furent pas admis. Pour eux, on organisa des "Anthropological Days", sorte de jeux parodiques où, Indiens Sioux, Turcs, Pygmées, Syriens s'affrontèrent entre eux. Courbertin justifia en parlant de la *"foule amusée"* et disant : *"Aux Américains, tout est permis."* Sa maxime préférée était paraît-il, *"l'important c'est de participer"*, sans doute devait-il penser... à moins d'être une femme ou un Noir.

Après les jeux de 1912, à Stockholm, l'Américain Jim Thorpe, vainqueur du pentathlon et du décathlon est obligé de rendre les médailles qu'il a obtenues, sous prétexte qu'il n'est pas un vrai amateur - il avait en effet joué quelques matchs comme footballeur professionnel. En fait, les USA ne supportaient pas qu'un Indien les représente.

Aux mêmes Jeux de Stockholm, le speaker avait appelé vainement au départ du 100 mètres celui qui était considéré comme le favori, H.P. Drew. Mais son propre entraîneur l'avait enfermé dans les vestiaires... il était Noir et il s'agissait de réserver la victoire à un Blanc.

Coubertin n'était sans doute ni plus misogyne ni plus raciste que bien des bourgeois de son époque, mais il ne l'était pas moins. C'est pourtant lui que l'on présente comme la référence en matière d'esprit sportif.

ET LA POLITIQUE POINTE LE BOUT DE SON NEZ

C'est après la guerre 1914-1918, que les JO devinrent affaire d'Etat. En 1920 fut d'ailleurs créée une section "Tourisme et Sport" au sein du ministère français... des Affaires étrangères ! Le rapporteur du budget fixa les objectifs : *"Il est absolument indispensable que la France ne perde pas aux yeux du monde athlétique ce prestige que lui a donné le sport suprême : la guerre"*. Mais pour plus de sûreté, aux JO de Paris en 1924, Poincaré, le président du Conseil, refusa d'accorder des visas aux athlètes allemands.

BERLIN 1936 : POUR LA GLOIRE DU REICH

Le 1er août 1936 s'ouvrirent les JO de Berlin : 40 000 SA, défilé des Jeunesses hitlériennes, *"Deutschland über Alles"*, un immense *"Heil"* secoua le stade lorsque Hitler y pénétra. Il le quittera d'ailleurs pour ne pas être obligé de féliciter le Noir américain, Jesse Owens, qui remporta quatre médailles.

Mais dans l'ensemble, Hitler put s'estimer satisfait, tous les pays invités acceptèrent de participer, y compris la France gouvernée par Léon Blum. Les Jeux ont parfaitement servi le régime. Hitler s'en glorifiera au Congrès de Nuremberg : *"Voyez la puissance de l'Allemagne. Depuis que le parti est au pouvoir nous avons triomphé trente trois fois aux Jeux alors qu'avant nous n'étions que des figurants"*.

En fait les nazis n'avaient fait que se servir des Jeux pour leurs desseins politiques comme allaient le faire tous les gouvernements des pays organisateurs après la guerre.

MEXICO 1968 : LE "POUVOIR NOIR" EXPULSÉ

Lors des Jeux de Mexico, en 1968, les athlètes Noirs américains, Tommie Smith et John Carlos, ont été expulsés du village olympique pour avoir levé le poing sur le podium au lieu d'écouter l'hymne américain au garde-à-vous. 1968, c'était l'époque où les militants du Black Power avaient entamé la lutte à travers tout le pays. 1968, c'était aussi la menace de boycott par les délégations du Tiers Monde si l'Etat raciste d'Afrique du Sud était autorisé à participer, c'était encore l'appel de l'ex-champion Zatopek à mettre les athlètes des pays qui avaient envahi la Tchécoslovaquie en quarantaine.

Mais pour les représentants du Comité Olympique International, pas question que la politique soit reliée au déroulement des Jeux. Du moins une certaine politique, car ces gens n'avaient pas craint d'organiser la rencontre dans une ville où huit jours auparavant sur la place des trois Cultures, la police mexicaine assassinait des centaines de manifestants étudiants désarmés, des femmes et des enfants.

★ ★ ★

Les JO de Munich, en 1972 ont été marqués par la séquestration des athlètes israéliens par un commando palestinien. Le drame s'est terminé en massacre lors de l'intervention de la police allemande. Dans cette affaire, la police allemande, avec l'accord des dirigeants israéliens, a tenu à faire un exemple, quitte à sacrifier des athlètes israéliens plutôt que de laisser les Palestiniens remporter une victoire. En 1980, afin de protester symboliquement contre l'invasion de l'Afghanistan, les Etats-Unis décidèrent de boycotter les JO de Moscou. En 1984, l'URSS leur rendit la pareille.

Aujourd'hui, tous les commentateurs se félicitent de la disparition de toutes ces querelles. *"Seul le sport est roi ?"* Voire ! Mais le fric, c'est sûr. La facture des Jeux de Barcelone est déjà évaluée à 45 milliards de francs. Les prochains Jeux auront lieu à Atlanta, la ville américaine où, pure coïncidence, se trouve le siège de Coca-Cola, un des principaux sponsors des JO. Faites vos jeux, ou plutôt vos comptes !

Daniel ROJEAN

Dans le monde

L'ONU en Somalie

LE CYNISME DES ÉTATS RICHES

Quarante millions d'Africains sont menacés de mourir si des secours extérieurs ne leur parviennent pas à temps. 4,5 millions d'entre eux sont des Somaliens. Du coup, le Conseil de Sécurité des Nations Unies vient de redécouvrir cette famine, et cette guerre, toutes deux oubliées.

Réunis, les quinze membres du Conseil de Sécurité n'ont pas été avares de belles paroles. *"Notre but est de mettre fin au bain de sang en Somalie"*, a prétendu le représentant des Etats-Unis. Le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, a poussé un coup de gueule en reprochant aux membres du Conseil de Sécurité de trop s'occuper de la *"guerre de riches"* de Yougoslavie.

"Gravement alarmés", les membres du Conseil de Sécurité se sont fendus d'une... résolution envisageant une *"très grosse opération humanitaire"*. Le Conseil a sommé toutes les factions aux prises dans le conflit somalien de *"respecter pleinement la sûreté et la sécurité"* et le secrétaire général a été chargé d'organiser *"d'urgence"* un pont aérien.

Maintenant que ces fortes paroles ont été prononcées, les Somaliens seraient-ils sauvés ? Pas si vite. Il ne s'agit que de belles déclarations pour la galerie. Concrètement, le Conseil de Sécurité a juste approuvé l'envoi d'une équipe technique chargée d'examiner la situation.

En fait, les principaux membres du club des riches, Etats-Unis, Royaume-Uni et France, n'ont pas du tout envie d'intervenir en Somalie. Cynique, le représentant français a remarqué : *"La Somalie n'a pas d'impact médiatique ni d'incidence de politique intérieure"*. Et tous ensemble assurent : les Nations Unies n'ont pas les fonds pour faire face à cette famine. Ah s'il s'agissait de faire respecter le "nouvel ordre mondial", et sauvegarder les milliards de dollars d'un émir du pétrole et pas simplement des millions de vies humaines...

J. F.

La crise USA-IRAK

LA BATAILLE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Durant trois semaines, une mission de l'ONU qui voulait inspecter le ministère de l'Agriculture à Bagdad - où il y aurait des documents et du matériel militaires - s'en est vu refuser l'entrée et a dû camper devant ! Le ton a alors monté entre l'Irak et les USA, l'ONU et leurs alliés. On a agité, et George Bush agite toujours, la menace d'une nouvelle intervention militaire contre Saddam Hussein, accusé de désobéir systématiquement aux injonctions onusiennes. Et les USA ont d'abord annoncé leur intention de renforcer encore leur énorme flotte de guerre dans le Golfe d'un porte-avion supplémentaire, le John-Fitzgerald Kennedy, avant que Colin Powel, le chef d'état-major, n'indique que cet envoi n'était pas *"à l'ordre du jour"*... pour le moment.

Tout cela prêterait évidemment à sourire, si l'on ne se disait qu'avec des gouvernants comme Saddam Hussein et George Bush on ne sait jamais si le mauvais cinéma ne va se transformer en farce tragique. Et si on ne se souvenait, que pendant ces gesticulations, l'embargo contre l'Irak continue, et que c'est la population irakienne qui en est victime.

Finalement l'Irak et l'ONU ont trouvé un compromis pour que des inspecteurs puissent pénétrer dans le ministère de l'Agriculture, où vraisemblablement les documents - s'il y en avait jamais eu - ont été déménagés depuis longtemps !

C'est donc fini ? Pas forcément : les élections américaines imposent à Bush de continuer à adopter le "look" de la fermeté. Ce qui ne veut pas forcément dire la guerre, car il n'est pas dit qu'une nouvelle intervention serait admise par l'opinion américaine et donc payante sur le plan électoral.

Pour le moment donc, c'est la flotte du Golfe et le "J. F. Kennedy" qui servent de propagande électorale. C'est plus cher que les campagnes d'affichage à la française, certes. Mais les USA ont encore les moyens !

Pologne

Avortements interdits :

L'"ORDRE MORAL" TRIOMPHE

En Pologne, par 212 voix contre 106, le Parlement vient de voter l'interdiction de l'avortement et l'institution de peines allant jusqu'à deux ans de prison pour les médecins qui les pratiqueraient.

Contrairement donc à l'Allemagne où la législation de l'ex-RDA autorisant l'avortement a été étendue à l'ensemble du pays, en Pologne, alors que la majorité de la population reste favorable au droit à l'avortement, c'est près de 40 ans de législation libérale en ce domaine qui sont ainsi balayés.

L'Eglise aura donc fait la loi... Sous sa pression déjà, en mai dernier, la hiérarchie médicale avait interdit la pratique de l'avortement aux médecins, sous peine d'être radiés.

Aujourd'hui, la lâcheté des parlementaires a suivi.

Dans les entreprises

UAP-Assistance (Paris 4e)

REPRISE APRÈS 41 JOURS DE GRÈVE

Les grévistes d'UAP-Assistance (cf. LO n° 1255) ont repris le travail, lundi 20 juillet, après plus de cinq semaines de grève. La décision a été prise en assemblée générale, après la séance de négociations du 16 juillet où, ce qui a été obtenu, c'est principalement 3 % d'augmentation pour les bas salaires, 2 % pour les autres, en plus des augmentations déjà programmées pour 1992.

Il est aussi institué une "prime d'assiduité" de 2 300 F annuels, qui ne serait amputée significativement qu'au-delà de trois absences injustifiées par an. Avec l'augmentation, cela fait un plus d'environ 400 F mensuels.

Autres résultats de la grève : une prime de scolarité annuelle de 300 F par enfant, une prime de déménagement de 2 000 F pour le transfert de l'entreprise à Sèvres. Et pour ceux ne pouvant pas suivre, licenciement économique avec indemnité supplémentaire d'un mois de salaire environ.

Toutes les revendications ne sont pas satisfaites mais les grévistes ne regrettent pas d'avoir fait grève, bien au contraire.

Pendant 41 jours ils ont, à une trentaine, fait vivre un mouvement qui a inquiété la direction et imposé des horaires extravagants aux cadres. Ils n'ont pas cessé, pendant ce temps, de s'adresser aux autres employés. A UAP-Assistance d'abord, où, encore le 15 juillet, une pétition de solidarité recueillait 61 signatures parmi les non-grévistes, mais aussi à la porte des autres établissements UAP et d'autres entreprises d'assistance, telle Mondial-Assistance.

Ils ont tenu à différer la reprise au lundi pour en faire une manifestation d'unité, avec diffusion d'un tract à l'entrée.

Et reprendre contents de l'ambiance fraternelle de toute la grève, c'est avoir réussi !

Correspondant LO

Hôpital de Bourges

DÉBRAYAGE CONTRE UN LICENCIEMENT

Mercredi 22 juillet, nous avons fait une heure de grève à l'appel de la CGT pour protester contre le licenciement d'un camarade de la Manutention.

Depuis 1986, ce camarade a travaillé dans différents services de l'hôpital, puis à la Manutention. Il a été auxiliaire pendant quatre ans, puis stagiaire. C'est alors qu'il est tombé malade et a dû être opéré. Sa titularisation a d'abord été repoussée, et la Commission Paritaire (du moins les membres de l'Administration) s'est prononcée contre la titularisation, pour raisons médicales. Et la directrice a donc décidé de le mettre à la porte à partir du 22 juillet.

Pourtant ce camarade avait repris son travail depuis 6 mois à la cuisine, sans problème. Et c'est ce que ses collègues de la cuisine ont tenu à affirmer dans une lettre de soutien.

Cette décision a suscité de l'indignation dans l'hôpital. Beaucoup disaient : *"On ne peut pas laisser passer cela !"* Une pétition a recueilli 450 signatures, et mercredi 22, nous étions une trentaine en grève et nous avons pu dire à la directrice ce que nous pensions de sa décision.

Pour le moment, ce camarade n'est pas à la porte : la directrice lui a proposé de travailler à la Manutention... sous contrat ! L'affaire est loin d'être terminée, il continue bien sûr à se battre pour sa titularisation, et nous sommes quelques-uns à être prêts à intervenir de nouveau pour qu'il soit embauché définitivement.

Correspondant LO

CHR de Bordeaux

UN HÔPITAL DES ENFANTS, AU RABAIS

En février dernier, le vieil hôpital des enfants situé au centre ville a fermé, remplacé par un hôpital moderne rattaché à Pellegrin, le plus gros hôpital de Bordeaux.

L'architecture moderne et les couleurs claires n'ont masqué à personne l'arnaque de la suppression de plusieurs dizaines de lits et des cent postes de personnel en moins. C'est pourquoi lors de l'inauguration en juin, Chaban et la direction ont-ils été copieusement conspués lors d'une manifestation du personnel. Mais, à l'usage, malades et personnels apprécient de plus en plus ce bel hôpital qui fait bien causer dans la région.

Une fenêtre s'est d'abord écroulée sur le lit d'un enfant... heureusement pas dans le lit ! Il a donc fallu revoir toutes les fenêtres.

Ensuite, on s'est aperçu que les portes étaient trop étroites pour laisser passer les lits... Il va falloir revoir tous les encadrements de portes.

Mais avec l'été et les vacances, ce sont les conditions d'hospitalisation qui deviennent intenables.

En effet, sous prétexte de manque de personnel, la direction a fermé 31 lits de réanimation néo-natale ainsi que l'hôpital de jour. Et comme la fréquentation de l'hôpital reste très importante, Bordeaux étant un lieu de passage de très nombreux vacanciers, on sature.

Les services qui restent ouverts sont surchargés et il faut envoyer des enfants dans d'autres hôpitaux. Dernier exemple en date : la semaine dernière, trois triplés prématurés ont dû être envoyés sur Toulouse alors que la mère restait sur Bordeaux. Devant le scandale, les trois syndicats ont convoqué une conférence de presse sur l'hôpital, ce que la direction a fait interdire. Quel aveu !

Mais l'affaire est devenue publique et scandalise bien des gens.

Alors, à la radio, Cazenave, un directeur, a reconnu ces fermetures de services, mais en se déclarant impuissant à trouver des infirmières et des puéricultrices pour les faire fonctionner. Le bon apôtre !

Ce que ne dit pas ce monsieur à la mémoire courte, c'est que c'est lui et ses semblables qui, depuis des années, réduisent de façon considérable le nombre des places dans les écoles d'infirmières de la région.

Ce qu'il ne dit pas non plus, c'est qu'il manque tout autant d'aides-soignantes et ASH, alors que la direction croule sous le nombre de propositions d'embauches restées sans réponse.

Mais il est vrai que le directeur général a reconnu récemment avoir économisé 18 millions de francs sur le budget du personnel de l'année dernière.

Correspondant LO

Juillet et août, enfants malades s'abstenir

Dernière innovation de la direction : fermer le service de jour de l'hôpital des enfants, en juillet et août.

La raison, vous l'avez devinée : le manque de personnel.

Alors, un bon conseil aux enfants, profitez bien de l'été, c'est fait pour les vacances, pas pour tomber malade !

Extrait du Bulletin *Lutte Ouvrière* Hôpital Pellegrin - Bordeaux.

Le week-end, on ferme !

On pourrait croire naïvement qu'un hôpital doit fonctionner 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine, tout au long de l'année. Vous n'y êtes pas. Ce sont là des idées ringardes.

La direction fait dans la nouveauté. Maintenant, on ferme le week-end.

C'est ce qui se passe au Tondu, à l'unité C du Professeur Ballenger. Pour maintenir le fonctionnement normal d'un service de réanimation, il a fallu déplacer du personnel. Bilan, le service d'Urologie est devenu "hôpital de semaine".

Avec les mots, on peut tout enrober.

Extrait du Bulletin *Lutte Ouvrière* Hôpital Pellegrin - Bordeaux.

Hôpital d'Angers

UN NOUVEAU BÂTIMENT FERMÉ PARTIELLEMENT... AVANT MÊME D'ÊTRE OUVERT

Les travaux de construction du nouveau Bloc Médico-Chirurgical et Biologique (BMCB) s'achèvent au CHR d'Angers. Mais nous sommes assez inquiets des conditions de son ouverture, en 1993. Cet ensemble de 319 lits va permettre de supprimer des préfabriqués, *"provisoires"* depuis les années 1950 ! Ce n'est donc pas du luxe ! Il regroupera plusieurs services existants, dont celui de Chirurgie cardiaque qui est en plein développement. Le transfert nécessiterait 200 postes d'après la direction. Et c'est là que le bât blesse : le ministère, lui, n'a prévu que 65 créations de postes.

La direction en est donc à envisager de réduire la capacité des services concernés : n'ouvriraient que 66 lits sur 75 en Cardiologie, 40 sur 50 en Neurochirurgie, 5 salles d'opération sur 6.

Certains médecins hésitent à déménager dans ces conditions et la direction reconnaît que ces conditions d'ouverture ne seront pas bonnes.

Ce chantier représente une dépense comprise entre 200 et 300 millions de francs qui ont été en partie gaspillés... parce que l'on veut économiser sur les effectifs. Absurde !

Même s'ils sont neufs, de longs couloirs vides et de grands halls déserts ne seront qu'un pis-aller pour les patients et un terrain de course pour ceux qui y travailleront.

Il est vrai qu'un certain nombre d'entreprises de construction et d'équipement ont déjà fait leurs bénéfices, et les banques vont encore en faire pendant des années.

Correspondant LO

CHRU de Limoges

ERIC RABETTE MENACÉ DE SANCTIONS

Eric Rabette, militant bien connu de la Coordination Infirmière, et qui était souvent le porte-parole des infirmières qui campaient devant le ministère de la Santé, est pour la deuxième fois victime de tracasseries et menacé de sanctions.

Déjà, alors qu'il travaillait aux Urgences depuis des années, la direction l'avait muté, en 1990, à l'hôpital de Chastaingt, un hôpital périphérique pour personnes âgées ; et ce, sous prétexte *"qu'il n'était pas d'accord avec le projet de service"*, et bien qu'une pétition de soutien ait été alors largement signée par ses collègues et un grand nombre de médecins.

Ce qu'on lui reproche cette fois-ci ? Ses cheveux longs, d'avoir oublié de noter la tension d'un malade (qu'il avait prise), de mettre une mauvaise ambiance dans le service.

Mais peut-être plus encore que d'avoir été en pointe lors du dernier mouvement, la direction du CHRU veut lui faire payer d'avoir dénoncé par tracts et par des communiqués dans la presse locale, les conditions épouvantables de travail et d'hospitalisation à Chastaingt.

Ses collègues ont rédigé et fait signer une pétition de soutien, disant qu'il ne le considérait pas comme responsable de l'ambiance du service.

Désormais, c'est aux collègues du service que la direction s'en prend en exerçant des pressions sur les signataires et menaçant de bloquer les notes !

Si l'ambiance du service est parfois tendue, ce serait plutôt la faute du manque de personnel, de la surveillante du service et de la surveillante générale qui s'est déjà rendue célèbre en faisant licencier un agent, militant CGT, dans le précédent service qu'elle dirigeait.

Correspondant LO

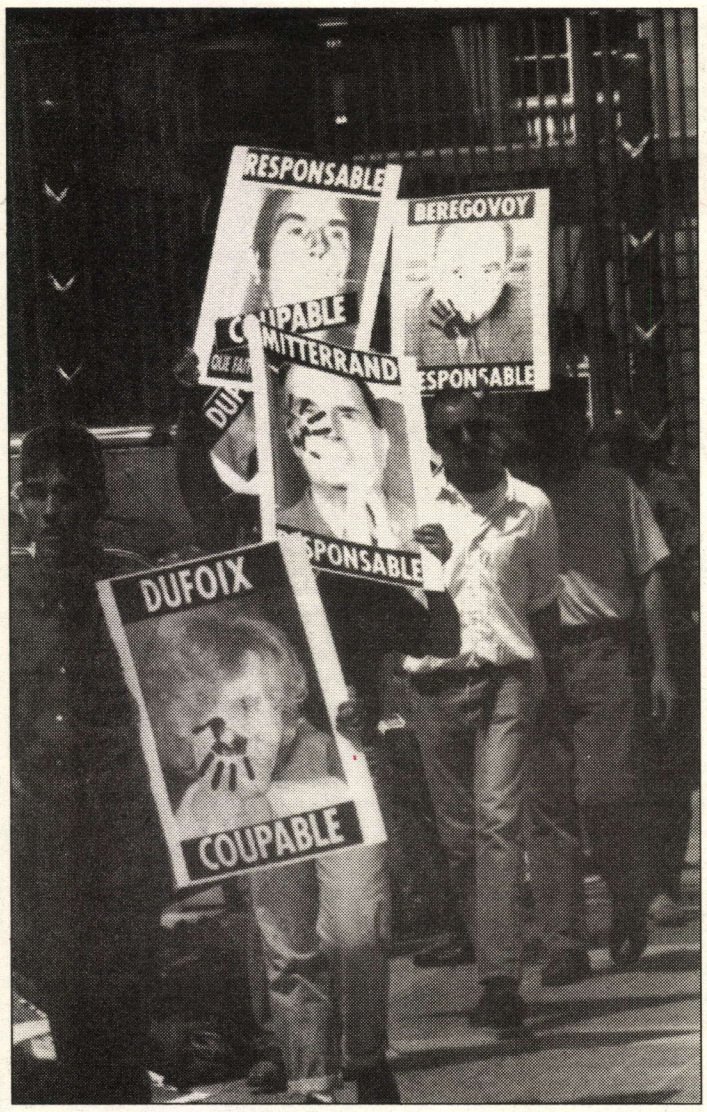

AFP

Le procès du sang contaminé : FABIUS, MIEUX INFORMÉS SUR DE RENTABILISER UN SERVICE D QUE SUR LES RISQUES ENCOUR

Vendredi 24 juillet, comparaissaient, en tant que témoins au procès du sang contaminé, ceux qui étaient au gouvernement en 1985, au moment où les hémophiles ont été contaminés par le virus du sida. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, Georgina Dufoix, alors ministre des Affaires sociales et Fabius, alors Premier ministre, ont évidemment cherché à se blanchir.

Ils n'auraient d'abord été informés que très tardivement de l'empoisonnement des lots de sang du Centre National de Transfusion Sanguine. Pour tout le reste, en particulier en ce qui concernait la possibilité et la nécessité d'inactiver le virus du sida en chauffant les lots sanguins, ils "n'auraient pas su". Car tout cela, prétendent-ils en chœur, était un problème de spécialistes et d'experts.

On comprend que ce manque cruel d'informations dont ils auraient tous été victimes, n'ait convaincu ni les hémophiles qui ont assisté à l'audience, ni ceux qui étaient venus manifester leur colère devant le tribunal.

En début de semaine, presse, télévision, radio se sont beaucoup interrogées sur cette possibilité que les ministres n'aient pas été informés. Mais quand bien même n'auraient-ils réellement pas été au courant des risques, ils étaient beaucoup plus informés sur les avantages financiers à faire fonctionner le Centre de Transfusion Sanguine comme une entreprise rentable.

Quand G. Dufoix affirme : *"Notre décision n'a pas été liée à l'argent"*, quand E. Hervé clame que *"jamais des considérations financières n'ont empêché une politique de santé"*, là ils mentent à coup sûr.

En 1985, le gouvernement menait une campagne pour diminuer les dépenses de santé et pour la diminution des remboursements. L'heure était à la rentabilisation de tous les services publics, y compris des centres de transfusion sanguine. Les produits non chauffés en stocks au CNTS fin mai 1985 repré-

L'EMPLOI SAISONNIER ASPIRÉ PAR LA SPIRALE DU CHÔMAGE

Plusieurs mois par an, des entreprises, notamment dans les secteurs agro-alimentaires ou touristiques, font appel à des travailleurs saisonniers. L'Agence Nationale pour l'Emploi recense près de 120 000 de ces travailleurs, mais leur nombre réel est estimé à 600 000.

Ce décalage tient à ce que les travailleurs saisonniers sont recrutés soit par le bouche à oreille, soit par cooptation de la part d'un membre en fixe de l'entreprise : on parle de "marché gris" par comparaison au marché noir, c'est dire...

Ce système coûte moins cher que l'embauche des travailleurs intérimaires.

475 000 de ces saisonniers travaillent dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme. 90 000 travaillent dans l'agro-alimentaire, soit près du quart de l'effectif de cette industrie. 4 600 saisonniers s'ajoutent aux 7 200 permanents des sucreries. 27 000 saisonniers s'ajoutent aux 37 000 permanents des conserveries. Enfin, près de 22 000 se retrouvent dans l'agriculture.

La loi autorise une totale flexibilité. Contrairement aux CDD (contrats à durée déterminée) classiques, les contrats peuvent ne pas comporter de date précise de fin de contrat afin d'adapter entièrement l'emploi à la production. Parmi les autres dérogations, le repos hebdomadaire peut être différé à condition d'accorder un repos compensateur de durée légale. Toutefois, chaque salarié doit bénéficier au minimum de deux jours de repos par mois si possible le dimanche. Le paiement mensuel des salaires n'est pas obligatoire, le salaire peut être versé en fin de semaine.

Aujourd'hui, les patrons se plaignent. Ils constatent que la fidélisation d'une main-d'œuvre disponible d'une année sur l'autre, ce qui les arrangeait bien, a fondu : seulement un saisonnier sur cinq se ferait réembaucher l'année suivante. Le travail saisonnier est devenu aujourd'hui un des éléments du circuit emprunté par les chômeurs en quête d'un emploi, tout simplement parce qu'avec le gonflement du chômage, de plus en plus de chômeurs prennent ce qu'ils trouvent.

Contrairement au passé, où le travail saisonnier constituait fréquemment un revenu d'appoint ou fournissait un emploi à des étudiants, il concerne aujourd'hui des travailleurs sans-emploi, pour qui il constitue un pis-aller. Et ces saisonniers-là ne reviendront pas forcément un an après, ayant dû chercher un autre emploi ailleurs.

Les patrons se plaignent d'avoir plus de nouveaux à mettre au courant. La belle affaire ! Mais ce sont les travailleurs qui en payent le prix fort : cette rotation plus rapide des travailleurs saisonniers a les mêmes effets sur les conditions de travail que la croissance du travail temporaire dans tout l'appareil industriel. Les nouveaux embauchés connaissent mal les pièges de leur nouveau travail et les accidents du travail sont plus fréquents.

Pour tenter de stabiliser la main-d'œuvre, les employeurs de travailleurs saisonniers cherchent des solutions. Les uns ouvrent des fichiers permanents de tous ceux qui ont travaillé chez eux, envoyant des courriers pour annoncer quand les travaux saisonniers commenceront. Les autres parlent de se regrouper pour disposer d'une sorte de bourse du travail saisonnier.

Mais les mesures auxquelles pensent les patrons ne peuvent pas dépasser le niveau des expédients. Les patrons ont d'autant moins l'intention de s'attaquer au fond du problème qu'ils en sont les bénéficiaires.

Jacques FONTENOY

Hausse des transports parisiens

DEUX FOIS PLUS FORTE QUE L'INFLATION

En Ile-de-France, une fois de plus, les tarifs de la RATP et de la SNCF banlieue augmentent fortement au 1er août. La hausse moyenne est de 5,8 %, soit le double de l'inflation prévue. La carte orange mensuelle 2 zones passe de 190 à 201 F, les autres atteignant de 283 F à 571 F selon les zones. La carte hebdomadaire passe de 34 à 37 F, soit 8,8 %.

D'année en année, toujours plus fortes que l'inflation, les augmentations sont

...IERVÉ, DUFOIX, ...LES MOYENS ...' SANTÉ ...US

...sentaient 10 millions de ...francs. Quand un gouverne...ment veut qu'un CNTS ...fonctionne comme une ...entreprise privée, il peut ...arriver le pire. Et le pire est ...arrivé : les lots contaminés ...n'ont pas été détruits dès ...les premiers doutes, ...l'importation massive de ...produits chauffés a traîné. ...La décision ministérielle de ...stopper la distribution des ...concentrés non chauffés a ...été seulement adoptée le 23 ...juillet, mais son application ...a été repoussée au 1er ...octobre. Et il ne s'agissait ...même pas d'une interdiction pure et simple de fabriquer et de distribuer les produits non activés, mais de leur non-remboursement.

De ce point de vue-là, Jean Garetta, le directeur du CNTS, principal inculpé, ne faisait qu'appliquer la politique gouvernementale.

"Responsable, mais pas coupable", disait Georgina Dufoix il y a quelque temps. Vraiment ?

Aline RETESSE

D'après la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, le nombre total d'accidents du travail enregistrés au premier semestre 1991 est de 787 300. Chaque heure plus de 800 ouvriers se blessent au travail. C'est énorme, et la CNAM ne recense pas tous les accidents du travail. Si une légère diminution est constatée par rapport au premier semestre 1990 (791 800), elle est due à l'augmentation du nombre de chômeurs, et surtout aux pressions exercées par les patrons pour que les ouvriers accidentés ne s'arrêtent pas en maladie.

Par contre, ces mêmes statistiques font apparaître parallèlement une aggravation de ces accidents du travail. Environ 400 000 d'entre eux ont entraîné un arrêt de plus de 24 heures, toujours au cours du premier semestre 1991, contre 387 724 pour le premier semestre 1990. Il y a donc eu près de 13 accidents assez graves, voire très graves, de plus par heure.

Des chiffres qui sont bien significatifs de l'aggravation générale des conditions de travail.

Le Président de la RATP, Blanc, présentant le nouveau logo ! Mais les hausses sont traditionnelles !

AFP

...du même ordre. En 1988 : ...5,5 % ; 1989 : 5,2 % ; 1990 : ...4,5 % ; 1991 : 5,8 %. L'État ...se désengage du financement ...des transports en commun ...d'Ile-de-France, en faisant ...supporter une part toujours ...plus grande aux seuls usagers.

Les travailleurs sont contraints d'utiliser les transports pour se rendre au travail, pas pour le plaisir d'être roulés dans des trains ou des rames inconfortables, bondés et chers.

LE KRACH RAMPANT DE L'IMMOBILIER PARISIEN

***"L'immobilier plonge : les banquiers prennent peur"*, titrait l'hebdomadaire *Le Nouvel Économiste*. Tandis que les pancartes "à vendre" ou "à louer" se multiplient sur les immeubles de prestige ou les bureaux, banquiers, promoteurs, marchands de biens se serrent les coudes pour conjurer le krach financier qui menace l'immobilier parisien. Pour le moment, les conséquences en semblent encore faciles à juguler. Mais tous les éléments d'un krach d'envergure sont réunis. D'où la suée des banquiers et des promoteurs.**

Le précédent épisode a eu lieu au début du mois, lorsque le tribunal de commerce a décidé de sauver la mise à cinq marchands de biens en ne leur demandant pas – avec l'accord de pas moins de 23 banques qui, elles, avaient "misé" sur ces "affaires" – de régler immédiatement une dette de 5 milliards de francs. En effet, pour régler leur dette, ils auraient dû mettre en vente des biens immobiliers encore en leur possession, ce qui aurait pu entraîner une chute vertigineuse des prix.

On en est donc à ne pas faire appliquer la loi sur les faillites d'entreprises de crainte que chaque faillite n'ébranle la banque qui lui est liée, car, selon un mot du président du tribunal de commerce, *"on ne peut pas jouer aux quilles avec les banques"*.

Or, cette première affaire n'était que la partie visible d'un énorme iceberg de dettes. Pendant des années, banquiers et promoteurs s'en sont donné à cœur joie. Ils achetaient pour revendre avec un gros profit à des gens qui en espéraient un plus gros encore en revendant à leur tour le même immeuble au bout de deux ou trois ans. Un scénario spéculatif où l'on doublait, triplait sa mise. Ce que le scandale récent de la tour BP à la Défense a un peu mieux fait connaître au grand public.

Evidemment, cela ne pouvait pas durer éternellement. Il arrive toujours un moment où des prix devenus astronomiques découragent les acheteurs-spéculateurs. Et tout le système se grippe alors. Mais, comme une opération immobilière (achat d'un terrain ou d'un immeuble, obtention des autorisations, construction et vente) dure des mois, voire des années, quand on a commencé de construire, la fuite en avant dans la spéculation a cédé la place à la fuite... tout court des spéculateurs, nombre de promoteurs, marchands de biens et banques se retrouvant avec des opérations en cours sur les bras.

Et la région parisienne a donc continué à se couvrir de bureaux en construction ou en rénovation : parmi les chantiers les plus en vue, il y a le siège social de France-Soir, celui des NMPP, ceux de Péchiney, de Shell, du CIC, de Vallourec. Toutes ces opérations représentent des milliards de francs de crédit. Combien ? 120 milliards, selon l'Association Française des Banques, qui ne recense que les dettes de ses adhérentes, 188 milliards selon la commission bancaire. Certains disent 260 milliards pour 1992.

Pour continuer à faire bonne figure auprès de leurs actionnaires, les banques en sont à maquiller leurs bilans : les dettes deviennent des crédits et l'on provisionne les risques. Une filiale du GAN a augmenté de 60 % ses provisions. La banque Worms aurait provisionné 850 millions. La Hénin, 300 millions. Le Crédit Lyonnais et Indosuez, 1 milliard et demi, chacun. La moitié des affaires seraient à risques. Soit un minimum d'un million de mètres carrés construits mais invendables ! Dire qu'à la suite du coup de gueule de l'abbé Pierre, on n'a trouvé que deux anciens hôtels de passe pour reloger quelques sans-abri !

Tout ce petit monde de requins, banquiers et promoteurs est devenu tout d'un coup très solidaire. Leurs experts étudient les techniques bancaires utilisées jusqu'à présent dans les pays endettés du Tiers Monde pour juguler à moindre risque la situation. En gros, cela consisterait à faire disparaître des comptes toutes les mauvaises affaires "congelées" en attendant des jours meilleurs.

Mais les responsables n'en seront pour autant ni poursuivis par les tribunaux, ni condamnés à aller planter leur tente sur l'esplanade du Château de Vincennes : les briques, il y a ceux qui les posent et à qui, parfois, on voudrait en faire manger, et ceux – pas les mêmes – qui... les croquent !

Jacques FONTENOY

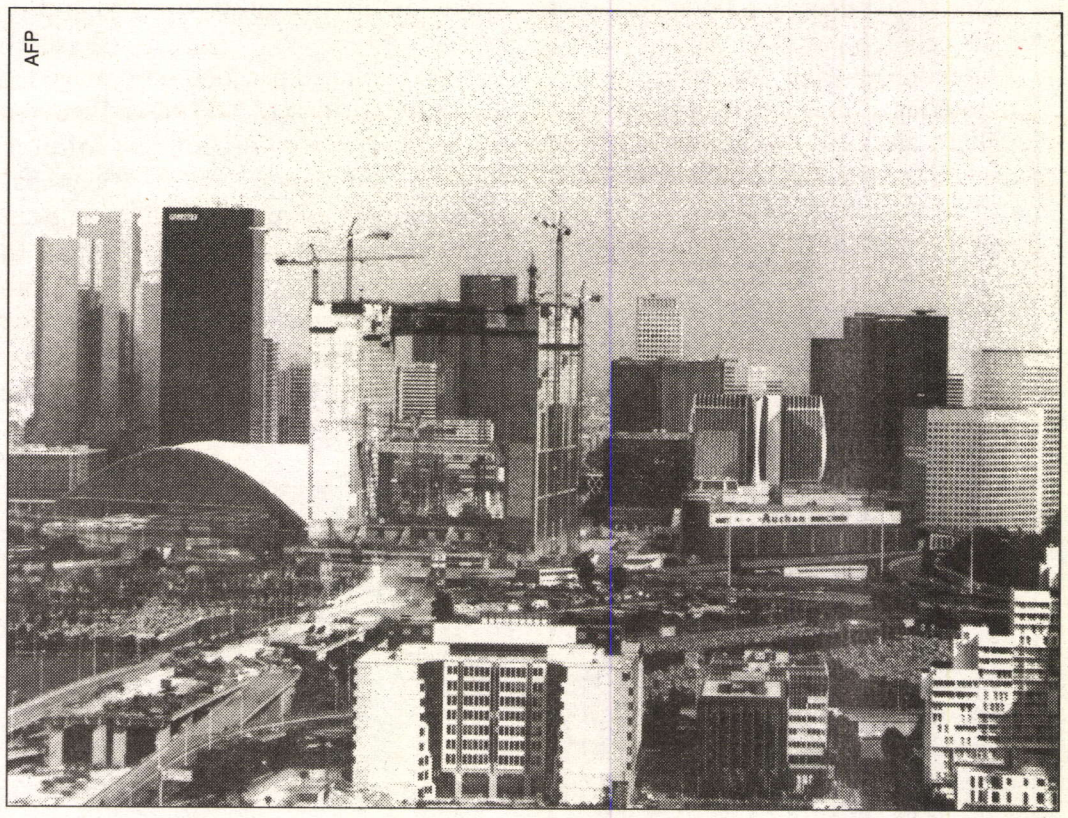

AFP

Labinal (Villemur région toulousaine)

281 LICENCIEMENTS

L'usine Labinal, de Villemur, employait 1200 personnes jusqu'à ce jour dans la sous-traitance connectique automobile, aéronautique et électronique. C'est ce dernier secteur (250 travailleurs) qui est essentiellement touché par le plan social que vient de faire connaître la direction du groupe. Ce secteur travaille pour IBM, qui a décidé de rapatrier sa sous-traitance sur Bordeaux d'ici la fin de l'année.

Le plan prévoit des mutations sur les usines de Montauban, Labastide ou Cahors et... beaucoup de baratin, pour ne pas parler de licenciement. Mais cela ne fait pas illusion.

Cette décision fait suite à une période de chômage partiel qui dure depuis plusieurs mois, et qui atteint en ce moment jusqu'à trois jours par semaine. C'est donc une fin annoncée, mais cela n'a pas empêché le patron d'attendre le début des congés pour faire connaître ses intentions (le 17 juillet), alors que la décision d'IBM date de la mi-juin. On ne sait jamais.

C'est donc près du quart de l'effectif qui est sur la sellette. Et à l'annonce du plan social, alors qu'une bonne partie de l'usine est en congés, ce fut l'abattement. Le CE extraordinaire, convoqué pour l'occasion jeudi 23 juillet, a permis à une centaine de travailleurs, essentiellement du secteur travaillant pour IBM, de manifester sa désapprobation. La CGT avait effectivement appelé ce jour-là à un débrayage qui fut moyennement suivi dans le reste de l'usine. La maîtrise, depuis plusieurs jours, passait dans les ateliers pour décourager les éventuels grévistes, en leur expliquant *"qu'il ne fallait pas sortir, car cela pourrait faire perdre d'autres marchés et mettre en péril le reste des emplois"*. Comme si cela changeait quelque chose à notre sort que le patron ait ou pas des problèmes de marché. Le syndicat FO (qui fait moins de 30 % des voix aux élections professionnelles) s'est joint à ce concert pro-patronal. Il n'a d'ailleurs rien à reprocher au patron dans cette affaire et n'a pas soutenu la CGT qui voulait faire annuler cette première réunion en raison de l'insuffisance des documents fournis et de l'absence de certains délégués. Les travailleurs qui ont débrayé étaient un peu déçus par leur nombre mais conscients que ce n'était qu'un début.

Correspondant LO

Peugeot - Poissy (78)

CE N'EST PAS PLUS, MAIS MOINS DE TRAVAIL QUE NOUS VOULONS

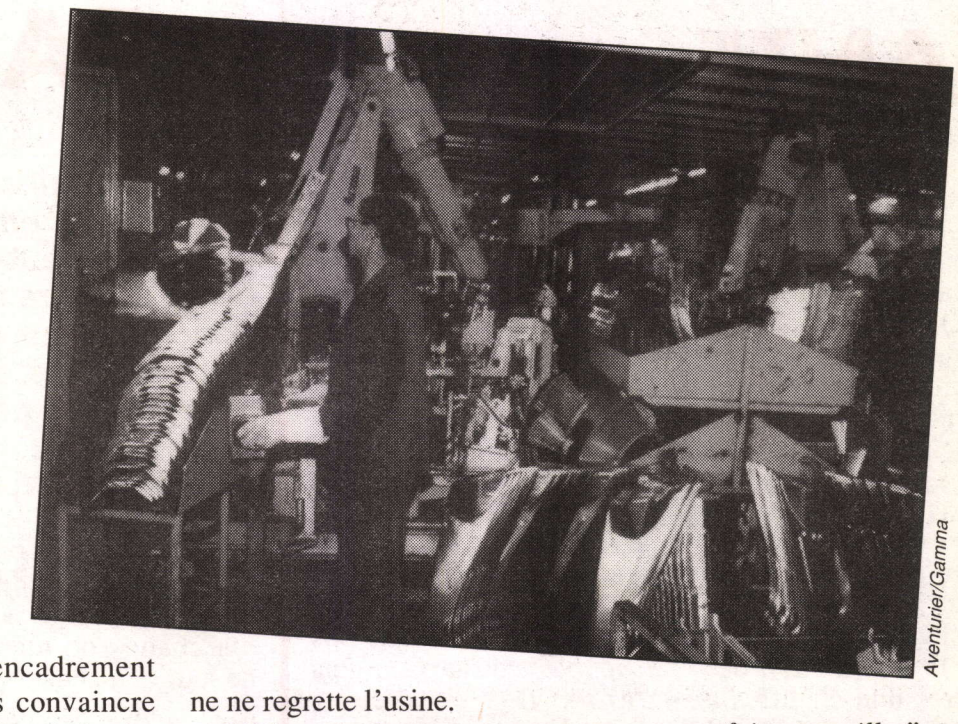

Aventurier/Gamma

Avec les grandes chaleurs, le travail en 4 x 10 est encore plus harassant, que l'on travaille de 6 h 15 à 16 h 30, ou de 16 h 30 à 2 h 40 du matin. La direction garde ses objectifs : 1 500 voitures/jour. Et cela fait plus d'un an maintenant que l'on nous rebat les oreilles avec ce chiffre qui doit, paraît-il, assurer l'existence de la production à Poissy.

1 500 voitures par jour, on les fait ! Au prix d'une fatigue lancinante qui nous épuise à petit feu, mais de cela, le patron s'en moque bien ; au prix aussi de campagnes permanentes de recrutements de jeunes, car nombreux sont ceux qui préfèrent s'en aller ; au prix d'une pression constante de l'encadrement qui devrait nous convaincre que les 4 x 10, c'est la bonne solution... pour tous !

A d'autres ! Ce système est insupportable et rien ne peut justifier à nos yeux de tels impératifs de production. On produit 1 500 voitures/jour, mais il y a aujourd'hui 12 000 voitures en stock, et les journées de chômage technique se succèdent. Preuve qu'il y a bien trop de voitures. A raison de deux jours par mois, une équipe en est déjà à 8 journées chômées. Et si ce n'est la perte de salaire occasionnée (ces journées sont indemnisées à 50 %, et 70 % au-delà de 50 heures chômées), personne ne regrette l'usine.

Mais pour le patron, pas question de s'habituer à travailler deux jours de moins par mois, cela pourrait sans doute nous donner des idées. Alors il a décidé d'organiser des samedis de récupération.

Du fait du blocage de la circulation par les routiers, deux jours de production ont été annulés. Et si, après réflexion, il a annulé le samedi 4 juillet, il a maintenu le 18 juillet, à quinze jours des vacances ! A l'annonce de cette décision, nombreux sont les travailleurs qui ont exprimé ouvertement leur mécontentement.

"On a fait de gros efforts pour vous faire travailler", a fait savoir la direction lors d'un Comité d'Entreprise, voulant dire par là qu'elle a dépensé beaucoup d'argent pour faire venir les pièces par avion. Assis dans de confortables fauteuils, les pontes cravatés de la direction se seraient dépensés sans compter pour que nous puissions produire 10 h14 de plus chacun ? Mais ils vont sans doute nous trouver très ingrats, s'ils viennent nous le dire dans les ateliers. Ce ne seront certainement pas des remerciements qu'ils entendront.

Correspondant LO

Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Elbeuf

MALADIE = FAUTE GRAVE

A la CPAM d'Elbeuf, un technicien vient d'être licencié pour faute grave sans préavis ni indemnité.

Sa faute , être dans un état dépressif et suivi médicalement. Compte tenu de son état de santé, il n'a pas toujours respecté scrupuleusement les dates administratives, ce que le directeur considère comme une faute grave portant atteinte à son autorité ! Il a l'autorité qu'il peut.

Pourtant, avant de le licencier, le directeur avait fait se réunir un conseil de discipline pour le consulter. Ce conseil, où siègent des syndicalistes et des directeurs, a refusé à l'UNANIMITE le licenciement et a poussé le souci jusqu'à indiquer les avis de la Cour de cassation interdisant de licencier pour maladie.

Qu'importe pour ce directeur (si à cheval sur les règles pour les employés !), les règles, ce n'est pas pour lui : sans entretien préalable, il s'est dépêché d'envoyer la lettre de licenciement et de partir en congés dans la foulée.

Il faut préciser que ce personnage n'en est pas à ses premiers méfaits : à la Caisse de Dieppe où il sévissait avant, son plus grand titre de gloire est d'avoir été séquestré par le personnel et libéré par les flics.

Si, dans un premier temps, le personnel d'Elbeuf a été assommé par cette nouvelle, des réactions se font entendre malgré les congés.

Les journaux et les radios locales ont fait connaître le scandale à la suite d'une conférence de presse de la CFDT. Des discussions ont lieu parmi les quelques présents dans les Caisses de Normandie et des actions sont envisagées.

Correspondant LO

Plan de licenciement à Allianz-Via (Paris)

INDIGNATION ET ÉCŒUREMENT DU PERSONNEL

☐ Début juillet, Allianz-Via annonçait un plan de suppressions de 325 emplois sur plus de 1 800 (voir *LO* n° 1254). Le prétexte, un résultat négatif au bilan 1991. La méthode, crapuleuse. La direction compte découper en tranches le personnel en publiant une première liste des 1000 salariés qui garderont sans problème leur emploi. Puis la direction prévoit de faire apparaître la deuxième liste, de 500 postes, qui sera mise aux enchères entre plus de 800 personnes restantes. Le tout épicé d'un appel au volontariat au départ avec une prime de... 20 000 F en sus des indemnités conventionnelles. C'est se moquer du monde.

Et c'est ainsi que le ressentent les salariés, employés ou cadres (sur les 325 postes que la direction veut supprimer, 162 concernent les cadres). Tout le monde est écœuré, tant à cause du fond que sur la forme.

Un assureur très riche

Car le groupe Allianz croule littéralement sous l'argent : premier assureur européen, il pèse 163 milliards de francs de chiffre d'affaires. Il se retrouve le sixième groupe européen, tous secteurs confondus, et premier assureur au plan de la capitalisation boursière (l'équivalent de la valeur financière de la société, la somme qu'il faudrait débourser pour en acheter toutes les actions).

Au mois de juin, au moment où allait tomber l'annonce des suppressions d'emplois, les actionnaires d'AZ-VIA-IARDT, la principale société du groupe, se votaient pour 23 millions de francs de dividendes, autant qu'une prime de 10 000 F pour chacun des salariés de l'ensemble du groupe.

Pourtant, la direction affirme avoir subi des pertes en 1991.

Des pertes artificiellement gonflées

Pour tenter de justifier les licenciements, la direction d'Allianz-Via a présenté les chiffres de 1991 d'une manière qui l'arrange. Le déménagement de Paris à Charenton en 1991 a, par exemple, coûté fort cher : location ou achat de nouveaux immeubles, anciens locaux pas encore reloués, mise en place d'un nouveau système informatique, réédition de tous les imprimés, etc. Mais au lieu d'amortir ces frais sur plusieurs années, la direction a choisi de les imputer sur le même exercice. Ce qui, bien sûr, gonfle artificiellement les pertes. Et l'on pourrait multiplier les exemples. Les syndicats d'ailleurs ne s'en privent pas, et leurs arguments sont repris parmi le personnel.

Le jeu des chaises musicales

L'un des aspects qui choque le plus, c'est ce sordide jeu de chaises musicales avec ses 1000 élus, ses 500 repêchés, ses 325 exclus, suivant lequel, après 15, 20 ou 25 ans de travail, chaque employé se retrouverait à postuler pour son propre poste en concurrence avec des centaines de collègues.

Cela choque d'autant plus les cadres qu'étant eux-mêmes sur la sellette, ils craignent d'avoir à établir les listes.

La prime au volontariat, ou plutôt l'aumône de 20 000 F, ne passe pas non plus. *"Il y a une faute de frappe"*, *"il manque un zéro"*, sont des réflexions qui reviennent constamment. A noter que les administrateurs ont touché pour l'année 1991, de source CGT, 100 000 F chacun de jetons de présence.

Tout le monde sait qu'Allianz-Via n'est pas en difficulté, que le groupe est prospère. Il ne s'agit que de grossir les profits en s'appropriant la paye de 325 salariés, en faisant travailler plus les autres. Quitte, éventuellement, à employer des intérimaires, des jeunes en CDD sous-payés, si, comme on peut s'y attendre, il y a trop de travail pour le personnel restant.

Quels sureffectifs ?

La direction a trouvé des sureffectifs, y compris dans des services manquant notoirement de personnel. Au service Prévoyance, le responsable réclamait, il y a encore un mois, 5 à 6 personnes supplémentaires. Aujourd'hui le service est en sureffectif !

Au Courrier, il est fréquent qu'on refuse les "journées-badges" (nous sommes en horaires variables et avons droit de prendre une journée et demie par mois pour écluser les crédits d'heures) par manque de personnel. Là aussi sureffectif !

Au moment de l'annonce du plan, des offres d'emploi internes étaient affichées sur les panneaux : la direction les a fait enlever.

Des consultants cher payés pour licencier

La direction a fait appel à un cabinet de consultants connu, le cabinet Bossard, pour établir son plan de licenciement. Cela lui a coûté 2,4 millions.

Il fallait trouver des sureffectifs : Bossard en a trouvé. Par exemple, aux Sinistres Professionnels, service qui accumule des milliers de courriers de retard, le rapport préconise des suppressions de postes d'ici mars 1993. Comment dans ces conditions absorber le retard ? Le rapport émet tout simplement l'hypothèse... que le retard sera résorbé. C'est magique. A l'Informatique, le personnel est traité de *"âgé, réticent au changement et peu qualifié"*. A la DRE, il *"n'est pas formé aux outils de gestion"*. Même si c'était vrai, la solution devrait passer par un plan de formation, pas par un plan de licenciement !

L'impression générale sur ce rapport a été résumée par cette réaction d'un cadre : *"C'est pas possible, ils ont écrit sous la dictée"*.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18
FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - B.P. 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970.
Gérant : Michel Rodinson.
Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat.
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson.
Tirage : 17 000 exemplaires.
Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS

– **Lutte Ouvrière -** hebdomadaire :
France : 6 mois : 130 F - 1 an : 250 F.
Autres pays, voie ordinaire : 6 mois : 170 F - 1 an : 320 F.

– **Lutte de Classe -** mensuel trilingue en français, anglais et espagnol édité par l'Union Communiste Internationaliste.
France, 1 an : 80 F. – Autres pays, voie ordinaire, 1 an : 95 F.
Pour envois par avion ou sous pli fermé, tarifs sur demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL et VILLE : .....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement : - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON CCP 6 851 10 R - PARIS

Voir

L'âge de vivre

de Peter Madek

Suite au bombardement de son immeuble dans un quartier populaire de Londres, lors de la dernière guerre mondiale, le jeune Derek en restera épileptique et légèrement attardé mental. C'est son itinéraire que nous fait suivre ce film. Son entrée à la maison de correction, sa sortie à 17 ans ; sa rencontre avec un plus jeune, plus déluré mais aussi paumé que lui. Ce dernier l'entraîne dans un cambriolage qui tourne mal et tue un policier.

La peine de mort n'est pas encore abolie en cette fin des années cinquante en Angleterre. Le meurtrier étant trop jeune pour être pendu, c'est Derek qui passe en jugement pour complicité de meurtre et est condamné à la pendaison après un procès vite expédié.

Ce film sobre et très bien joué retrace une histoire vraie, qui mobilisa une partie de l'opinion anglaise. Un réquisitoire contre la peine de mort.

E. MASSELIN

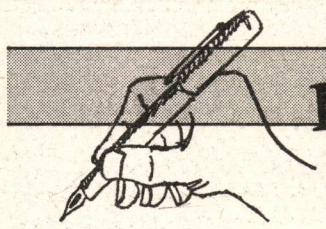

Dans notre courrier

À PROPOS DE LA FÊTE...

"À L'ATTENTION DE LA DIRECTION DE LUTTE OUVRIÈRE"

"Chaque année, je vois les affiches qui annoncent la fête de Lutte Ouvrière, *mais je ne me suis jamais décidé à y participer car je pensais que c'était une fête comme toutes les autres fêtes politiques. Mais voilà que, par coïncidence dans mon nouveau travail, une collègue avec qui j'ai discuté politique m'a avoué qu'elle était de* LO. *Elle m'a proposé de venir à la fête. J'ai dit pourquoi pas ?*

Et pour la première fois, avec mes deux enfants, j'ai décidé d'y aller. Ma première surprise : l'endroit magnifique.

Deuxièmement, pas un seul militant ne te tracasse pour acheter le journal ou pour adhérer.

Ensuite, je n'ai jamais vu fête aussi propre. Partout les bouteilles et les papiers ramassés. L'alcool n'est pas vendu sans plat. Des spécialités de cuisine de la France entière et d'autres pays (quantité + qualité, et ce n'est pas cher), plein de jeux marrants et originaux pour les enfants, des artistes de qualité.

Des bouquins de tous les pays et surtout, on vous explique le bouquin avant de l'acheter. Mes deux enfants (6 ans et 11 ans) faisaient ce qu'ils voulaient et toutes les deux heures me laissaient un message au point de rencontre. Malgré des milliers de personnes, je les ai toujours retrouvés.

Quand le haut-parleur annonça "il est 20 heures, la fête est terminée. Rendez-vous les 29-30-31 mai 1993", *j'avais le cœur serré et mes enfants étaient tristes car ils se sont vraiment "éclatés".*

Je tiens à remercier tous les organisateurs pour leur travail. Merci de m'avoir fait oublier mes soucis pendant deux jours.

Merci à Arlette pour son intervention de dimanche, et surtout lundi, un discours très court mais efficace et optimiste.

A bientôt, l'année prochaine, je plante la tente dès samedi !

Omar, chauffeur-livreur"

Ta lettre concernant notre fête nous a fait bien plaisir.

En effet, si nous avions voulu décrire nous-mêmes l'impression que nous cherchons à en donner, c'est ce que nous aurions voulu dire, mais nous n'aurions certainement pas pu le faire avec les mots aussi touchants que tu emploies.

Merci d'avoir été sensible à tout cela, et d'avoir pris la peine de nous le dire.

Fraternellement.

Vel' d'Hiv'

Des livres sur :

Le cinquantième anniversaire de la grande rafle du Vel' d'Hiv' fournit l'occasion d'en savoir plus sur une page longtemps dissimulée de l'histoire de la police et de l'Etat français. Les éditeurs ont d'ailleurs choisi de publier des témoignages des rares rescapés restés à ce jour inédits ou de rééditer l'étude historique de Claude Lévy et Paul Tillard.
***Les guichets du Louvre*, dont on a fait un film, est le témoignage d'un non-juif qui essaya à l'époque de réagir contre cette opération policière, où l'Etat français se fit le zélé exécutant de la "solution finale" nazie dans ce pays.**

J. F.

La grande rafle du Vel' d'Hiv'

de Claude LEVY et Paul TILLARD

Publié en 1967 pour le 25e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', ce livre vient d'être réédité pour le cinquantenaire. A lui seul, il constitue le récit le plus complet de ces journées des 16 et 17 juillet 1942, où 9 000 policiers français allaient arrêter près de 13 000 Juifs, dont un peu plus de 4 000 enfants.

Le Vélodrome d'Hiver, situé en pleine capitale à quelques pas du métro Dupleix, sur l'emplacement duquel on a construit depuis des immeubles de bureaux attribués au ministère de l'Intérieur, allait servir pendant quelques jours de lieu de concentration pour les familles arrêtées avec leurs enfants.

Les célibataires étaient directement transportés à Drancy, antichambre du départ vers les camps d'extermination. Les familles prendront la même destination après un détour par les camps du Loiret, à Pithiviers ou Beaune-la-Rolande, où les parents seront séparés des enfants. Le 20 janvier 1942 s'était tenue la conférence de Wannsee où les nazis, notamment Heydrich et Eichmann, mirent au point la "solution finale", programmant l'extermination de tous les Juifs d'Europe. Eichmann était chargé des transports des Juifs d'Europe vers les différents camps d'extermination : Auschwitz, Birkenau, Dachau, Treblinka, etc.

En France, les autorités de Vichy, donc les représentants de l'Etat français, ne furent en aucune manière de simples exécutants des volontés de l'occupant nazi, agissant sous la contrainte. Bien au contraire, ils gardèrent constamment l'initiative sur ce point, proposant dès août 1940 différentes restrictions pour les Juifs, qui allaient culminer en octobre 1940 avec un "statut des Juifs" pire que les lois raciales nazies mises au point en 1935 à Nuremberg.

Ce zèle assassin de l'Etat vichyste, on allait le retrouver au moment de la grande rafle. Dépassant une fois de plus les désirs des autorités occupantes, le président du Conseil, Laval, proposa aux nazis d'ajouter les enfants aux convois de déportés, pour obtenir le nombre exigé par les nazis : 28 000 déportés promis à une mort rapide. Une recommandation que les Bousquet, les Leguay, responsables de cette rafle massive allaient exécuter sans état d'âme.

A l'aide des témoignages d'une poignée de survivants, les auteurs (un ancien responsable des FTP-MOI du PCF, et un écrivain ancien déporté décédé peu de temps avant la première édition) ont reconstitué de façon aussi complète que possible les différentes étapes conduisant du Vel' d'Hiv' aux chambres à gaz.

Le livre ne fait pas mystère de l'attitude appliquée et zélée des forces de l'ordre effectuant froidement leur mission. Il souligne parfois l'attitude sordide d'une concierge allant piller des locataires arrêtés, ou d'un voisin dénonçant la cachette de ses voisins. Mais il recense aussi des gestes de solidarité : un inspecteur de police retournant au Vel' d'Hiv' pour faire sortir la famille qu'il vient d'y conduire, ou les ouvriers de Citroën qui, des fenêtres de l'usine voisine, lançaient de la nourriture aux familles entassées dans des conditions atroces.

Le livre fait également justice du mythe de la résignation souvent prêtée aux familles arrêtées. D'abord, la grande majorité était des familles pauvres qui, même si elles avaient pu penser se mettre à l'abri en quittant Paris, n'avaient pas les moyens de passer en zone libre. D'autre part, la plupart de ceux qui avaient pu avoir vent de la rafle estimèrent, à tort, que les autorités françaises épargneraient les femmes et les enfants : dans bien des familles on cacha les pères la veille de la rafle, qui sortirent de leur cachette en apprenant l'arrestation des femmes et des enfants, car les familles essayaient de ne pas être séparées. Tous ces éléments ont évidemment facilité la sale besogne de l'administration française, dont les crimes restent impunis à ce jour, au nom de la continuité de l'Etat français, de la IIIe République à Vichy et de Vichy à nos jours.

La grande rafle du Vel' d'Hiv', de Claude Lévy et Paul Tillard. Ed. Robert Laffont, collection Ce jour-là, 288 pp., 120 F.

LA GRANDE RAFLE DU VEL' D'HIV'

DES 16 ET 17 JUILLET 1942

Jeudi noir

de Maurice RAJSFUS

Maurice Rajsfus, qui multiplie depuis une douzaine d'années les livres sur la condition juive et les déportations dans les années 1930 et 1940 en France, a écrit ici son propre témoignage sur la grande rafle du Vel' d'Hiv' dont il fut, de justesse, un rescapé. Il avait 14 ans.

Ses parents, d'origine polonaise, étaient restés optimistes malgré la rafle du 14 mai 1941 où ses oncles avaient été pris. Le 16 juillet 1942, à 5 h du matin, deux policiers, dont un était un voisin, vinrent chercher toute la famille, bientôt enfermée dans un pavillon du quartier avec les rares autres familles juives de Vincennes. Plus tard, un policier annonça que les enfants nés en France et âgés de plus de 14 ans pouvaient être relâchés. Ce fut sa chance : sa mère n'hésita pas une seconde, lui remettant ainsi qu'à sa sœur leurs maigres économies. Le réflexe maternel les sauva mais ils ne revirent jamais leurs parents.

Quarante ans plus tard, l'auteur a entrepris de retrouver participants et témoins, du policier qui avait arrêté ses parents aux voisins du pavillon, en passant par la municipalité et le commissariat. Il s'est heurté à un mur du silence presque sans brèche : "Pas de témoins, pas de crime".

L'auteur est sans concessions et ne cache pas ses rancunes vis-à-vis de simples exécutants ou la passivité des témoins. Mais sa liste est surtout une dénonciation virulente de l'institution policière et des responsables de cette rafle. En outre, l'auteur a le mérite de mettre en parallèle la grande rafle du Vel' d'Hiv' et la répression de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961 avec laquelle elle a quelques points communs, certains policiers ont même pu participer aux deux !

Ed. Manya, 175 pp., 89 F.

Opération "Vent printanier"

de Blanche FINGER et William KAREL

Précédé d'une courte introduction de l'historienne Annette Wieviorka, ce livre propose quinze témoignages de survivants et de survivantes de la grande rafle du Vel' d'Hiv'. On retrouve quelques-uns des témoins déjà cités dans le livre de Claude Lévy et Paul Tillard. Mais d'autres sont inédits. Tous sont évidemment très émouvants.

Quant à l'expression "Vent printanier", c'était le nom de code donné par les nazis à la partie ouest-européenne de la "solution finale".

Ed. La Découverte, 203 pp., 98 F.

La petite fille du Vel' d'Hiv'

d'Annette MULLER

Annette Muller avait 9 ans lorsqu'elle fut arrêtée avec sa famille ce 16 juillet 1942. Son témoignage, qui a reçu le dérisoire "prix Lutèce du témoignage 1992", nous touche d'abord parce qu'elle a su reconstituer ce qu'était la vie d'une famille juive venue de Galicie.

"Ceux de Galicie étaient vraiment tout en bas de l'échelle des Juifs originaires de Pologne", nous dit-elle. A ce titre, ils étaient méprisés non seulement par les antisémites mais aussi par les milieux juifs plus anciennement intégrés à la société française.

Cela ne l'empêcha pas de connaître une vie familiale simple et gaie, comme celle des milliers d'autres familles juives que l'adversité de l'exil avait souvent rendu solidaires. Lors de la grande rafle, la police française brisa cela pour toujours.

Ed. Denoël, 119 pp., 75 F.

Les guichets du Louvre

de Roger BOUSSINOT

Dans ce récit autobiographique, dont Michel Mistrani a tiré un film il y a une quinzaine d'années, l'auteur raconte ses efforts pour sauver quelques personnes pendant la grande rafle du 16 juillet 1942. Publié en 1960, ce livre fut le premier à sortir de l'oubli cette page cachée de l'histoire de l'Etat français.

Ses difficultés à convaincre un vieillard, une femme âgée, une femme adulte et une jeune fille de son âge, de le suivre pour échapper à leur sort, montrent à quel point il n'était guère facile pour un individu isolé d'être efficace. De ce point de vue, la confiance dont aurait bénéficié une organisation qui se serait fixé ces tâches à l'avance, manquait cruellement.

Mais à travers les vains efforts de ce jeune étudiant qui avait au moins le mérite d'essayer de faire quelque chose, on mesure toute la tragédie de cette journée : notamment, comment l'attachement pour des êtres chers, grands-parents, parents, frères, sœurs, fut un élément déterminant du piège que les autorités françaises refermèrent sur la communauté juive de Paris.

Ed. Gallimard, Folio n° 1186, semble en rupture de stock, mais sera peut-être réédité. Il est en tout cas souvent disponible chez les libraires vendant des livres d'occasion et dans les bibliothèques municipales ou d'entreprise.

Vichy et les Juifs

de Michaël R. MARRUS et Robert O. PAXTON

Il faut croire que se plonger honnêtement dans l'histoire de Vichy pouvait nuire, en France, à une carrière d'historien bien comprise, puisque longtemps, seuls des historiens américains se sont intéressés sérieusement à ce sujet. Robert O. Paxton, auteur d'un livre sur *La France de Vichy*, s'est associé à Michaël R. Marrus, spécialisé, lui, dans l'histoire des Juifs d'Europe de l'exil à la "solution finale".

Publié il y a plus de dix ans, ce livre reste la référence pour tous ceux qui souhaitent suivre à la trace la politique raciste des autorités vichystes. Il montre par exemple que si l'administration française volait au-devant des désirs des occupants nazis en ce domaine, elle savait pourtant faire de la résistance quand il s'agissait de protéger le statut de la propriété privée des capitalistes français.

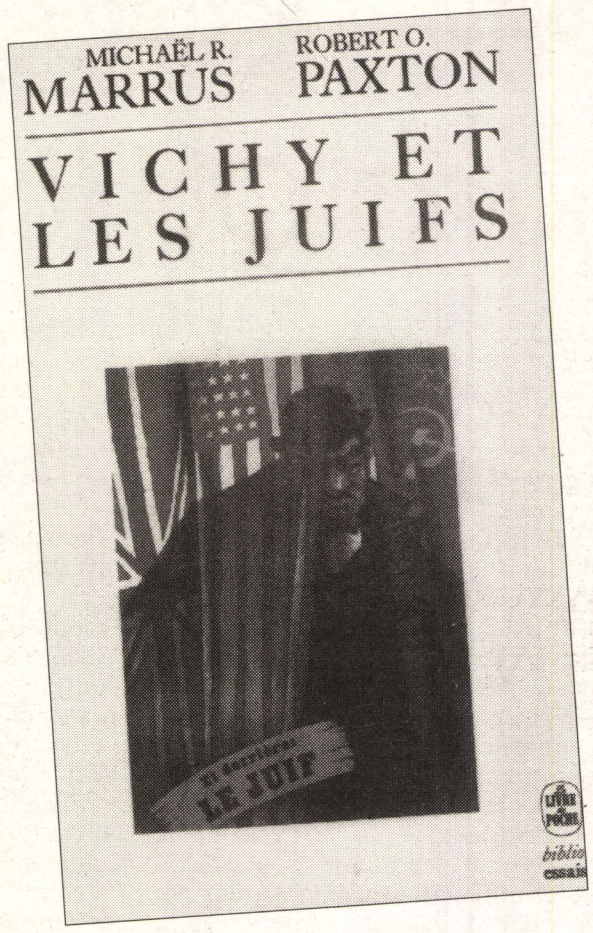

D'autre part, pour expliquer les racines de l'antisémitisme vichyste, cette étude fait comprendre que le statut des Juifs de 1940 s'insérait tout à fait dans la continuité de la politique menée contre les travailleurs immigrés, dès que l'économie française fut touchée par la crise de 1929, et cela par tous les gouvernements qui se succédèrent de 1932 à 1940, ce qui n'épargne pas le Front Populaire.

Ainsi, alors que les autorités nazies se demandaient en 1937, si elles ne règleraient pas la question juive en déportant les Juifs d'Europe à Madagascar, le ministre socialiste (!) des Colonies, Marius Moutet, étudia sérieusement la question avec le soutien de Léon Blum... On comprend que les ouvrages de Paxton fassent grincer quelques dents !

Livre de Poche, collection Biblio Essais, 672 pp., 49 F.

MAAS-TRICHE :

LE RÉFÉRENDUM-PIÈGE

Ceux qui, parmi les travailleurs, ont le droit de vote sont invités pour le 20 septembre à dire "oui" ou "non" au traité de Maastricht.

Malheureusement voter "oui" ce ne sera pas seulement dire oui à la suppression des frontières - ce qui, en soi, serait un progrès - ce serait en même temps approuver ainsi ceux qui appellent au oui.

Ce serait dire oui avec le gouvernement, avec Giscard d'Estaing, avec Chirac et bien d'autres et se retrouver en bien mauvaise compagnie.

Les travailleurs n'ont rien à redouter de la suppression des frontières mais tout à craindre de la politique de ces gens-là et dire oui serait leur permettre d'affirmer que les travailleurs approuvent tout le reste de leur politique.Alors voter non ? C'est ce que le Parti Communiste Français appelle à faire en appelant à "un vote de gauche contre un traité de droite".

Malheureusement ce sera se retrouver aussi en très mauvaise compagnie aux côtés du Front National et de Le Pen. Quand on décomptera les bulletins "non" le soir du scrutin, comment distinguera-t-on ceux qui voulaient être de gauche de ceux qui seront pour Le Pen ?

Le Pen, c'est la réaction nationale et chauvine. La pire des choses qui soit pour les travailleurs. Les véritables frontières passent entre les classes sociales et un travailleur français et allemand ont de toute façon plus d'intérêts en commun entre eux qu'avec leur bourgeoisie respective ou avec leur parti d'extrême-droite respectif.

Alors pourquoi le PCF fait-il cela ?

Comme Le Pen sans doute, pour spéculer sur le chauvinisme et l'inquiétude. Ou peut-être parce que le Parti Communiste Français, après avoir été si peu communiste, veut-il au moins rester "français" ? De là à réclamer aux côtés de Le Pen, la France aux Français, il n'y a qu'un pas.

Qu'on vote oui ou non, le référendum est un piège. Le seul geste qui permette aux travailleurs de ne pas mettre le pied dedans est de s'abstenir, et de ne se compromettre ce jour-là ni avec les uns, ni avec les autres.

Factures secrètes

INFO OU INTOX ?

Dans son numéro du 28 juillet, *Libération*, sous le titre *"La facture secrète de Maastricht"*, rend compte de conclusions gardées *"secrètes"* d'études effectuées par le FMI sur la façon dont l'application du traité de Maastricht affecterait la croissance économique des pays concernés.

Tout ça pour nous dire que la croissance sera plus faible d'au moins un demi point pendant 2 à 3 ans mais que ça ira beaucoup mieux après !

Dans un premier temps, les différents Etats de l'Europe des Douze devant limiter leurs déficits budgétaires, ils injecteraient moins d'argent dans l'économie. Drôle d'argument. Car, si les Etats provoquaient la croissance économique en s'endettant, il y a belle lurette qu'on serait sorti de la crise !

Dans un deuxième temps la limitation de l'endettement des Etats devrait, toujours selon les experts, aboutir à la baisse des taux d'intérêts et à une relance des investissements donc à un redémarrage de la croissance. Là aussi, pure spéculation. Depuis que les experts promettent la relance des investissements en préconisant des dégrèvements d'impôts pour les entreprises, la réduction des charges sociales et autres aides payées, en fin de compte, par les travailleurs, on a vu les profits augmenter certes, mais le chômage aussi et pas les investissements productifs.

Les experts reconnaissent eux-mêmes que tout dépend de la confiance des milieux financiers dans la politique budgétaire des Etats. Bref, c'est dire que l'avenir de l'Europe dépend du bon vouloir des spéculateurs face auxquels les gouvernements sont d'autant plus impuissants qu'ils sont là pour servir les intérêts des mêmes puissances financières. Et le traité de Maastricht n'y change strictement rien.

Les prévisions plus ou moins alarmistes du FMI servent peut-être les intérêts politiques de ceux qui sont contre le traité de Maastricht et certainement les intérêts des patrons qui utilisent l'échéance de 93 comme épouvantail pour faire accepter des sacrifices supplémentaires aux travailleurs, tout comme ils ont utilisé l'argument de la compétitivité sur le marché mondial ou celui de la concurrence japonaise.

Certains experts reconnaissent que les prévisions économiques peuvent être faites au mieux à six mois - et encore nous leur laissons la responsabilité de cette affirmation -, et on voudrait nous faire prendre pour de l'info des prévisions sur cinq ans de la part de gens qui, depuis les débuts de la crise, nous promettent régulièrement la sortie du tunnel à condition que les travailleurs acceptent de plus en plus de sacrifices.

Il est bien possible que nous connaissions de nouvelles récessions de cette économie capitaliste bien malade qui n'a pas attendu Maastricht pour entrer en crise. Comme il est possible que la croissance reprenne un jour. Ça ne dépend ni du traité de Maastricht, ni des experts en économie, ni des gouvernements. Le propre du système capitaliste c'est que personne ne maîtrise son fonctionnement. Maastricht ou pas, les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de nouveaux sacrifices, surtout s'ils sont annoncés par avance par les éminents économistes payés par le patronat et les organismes financiers internationaux.

Dominique CHABLIS

AFP

Tout était pourtant prêt. Moyennant 25 millions de francs, Jacques Séguéla avait concocté, pour le gouvernement, toute une campagne publicitaire en faveur du oui au référendum sur Maastricht : panneaux publicitaires, presse écrite, spots à la télévision.

L'annonce de cette campagne a provoqué un tollé parmi les partisans du non au référendum, du Parti Communiste au Front National, en passant par Philippe Séguin et Philippe de Villiers. Chacun y allant de sa petite phrase, espérant ainsi se détacher du peloton. Philippe Séguin dénonce *"un scandaleux détournement de fonds publics"* dont les responsables, dit-il, *"ne sont pas seulement des tricheurs et des truqueurs"* mais aussi des *"voleurs"*. Philippe de Villiers, quant à lui, demande aux contribuables de porter plainte pour détournement de leurs impôts.

En retour, le gouvernement riposte en rappelant les campagnes de pub payées sur fonds publics de Chirac en 1988 *"la France se redresse"* ou celles de Séguin, alors ministre des Affaires sociales, sur la baleine de la Sécurité sociale. C'est qu'en matière de fonds publics, chacun s'y connaît pour puiser dedans.

Mais le gouvernement a tout de même remballé sa campagne à la télévision devant la désapprobation du CSA, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Décidément le référendum sur Maastricht est l'occasion d'une belle guéguerre entre les politiciens. Mitterrand l'a lancée pour gêner la droite à quelques mois des législatives. Et évidemment, sous chaque faux pas, le gouvernement trouvera l'inévitable peau de banane placée par les ténors de la droite. C'est de bonne guerre, mais ces joutes politiciennes n'ont rien à voir avec l'Europe, ni même avec la défense des intérêts des contribuables, quoi qu'ils en disent !

Le référendum sur Maastricht n'est que l'occasion pour tous ces politiciens de se placer, au PS comme à droite ; c'est déjà les législatives, voire les présidentielles qu'ils préparent.

E. MASSELIN

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995